



## Plus que jamais nous avons besoin d'ATTAC. Sommaire :

Peut-on mettre les banques et la finance au service de la société ? D. Plihon, réunion à Montrouge.....	2
Stop Tafta, et Petit lexique de la langue de bois, groupe local Bagneux.....	4
Connaissez-vous Cuba ? Pierre Colas.....	5
Agenda. Organisation ATTAC .....	5,6

Bulletin d'adhésion en fin de journal

### Plus que jamais, nous avons besoin d'ATTAC !

... et Attac a aussi besoin de vous !

Dès aujourd'hui, adhérez, ou renouvelez votre adhésion pour 2014 !

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

30 % de votre cotisation est reversée à votre comité local (dans les Hauts de Seine, Attac 92), le solde permettant à Attac France de financer et articuler les campagnes nationales et internationales

Le prochain numéro paraîtra début mai

Diffusez, par courriel ou sur papier... Abonnez vos parents, vos amis ! Il vous suffit de nous le demander. Faites leur plaisir!

## Eradiquer l'évasion fiscale

Dominique Plihon, membre du conseil scientifique d'Attac

( cet article a été publié dans le numéro du 27 mars de *Politis*)

**Le sommet européen des 20 et 21 mars a officialisé la levée du secret bancaire**, après que l'Autriche et le Luxembourg ont fini par y renoncer. Les Etats membres de l'Union européenne et la Suisse seront désormais obligés de procéder à des échanges automatiques d'informations fiscales concernant les placements de leurs ressortissants dans les pays tiers. Le fraudeur sera alors imposé au tarif appliqué dans le pays où il habite, ce qui rend l'évasion fiscale inintéressante au sein de l'Europe. **Il faut saluer cette avancée.**

Mais la levée du secret bancaire est très insuffisante. Si, pour payer moins d'impôts, un riche Français veut résider en Belgique ou en Suisse (comme de nombreux artistes et sportifs), il en aura toujours le droit ! L'échange d'informations ne concernera pas les résidents, quelle que soit leur nationalité. Par ailleurs, cette mesure ne concerne que les pays de l'UE et la Suisse. Or une grande partie de l'argent placé en Autriche, à Chypre ou à Londres appartient à des Russes, à des Ukrainiens, à des potentats orientaux. Grâce au secret bancaire, aux trusts et autres fondations, ils continueront à mettre leurs fortunes souvent mal acquises à l'abri de tout contrôle. De même, les multinationales pourront continuer à faire de « l'optimisation fiscale » en localisant leurs profits dans les paradis fiscaux tels que... l'Autriche et le Luxembourg !

On connaît les décisions qu'il faudrait prendre pour éradiquer l'évasion fiscale. Celle-ci coûte, rappelons-le, 2000 milliards d'euros aux Etats de l'UE, dont 80 milliards en France, montant supérieur au déficit de l'Etat... Deux mesures permettraient des avancées substantielles. La première est l'**harmonisation de l'impôt sur les sociétés (IS) dans l'UE** car l'évasion fiscale est d'abord le fait des multinationales. Il faut commencer par définir une assiette fiscale commune pour les sociétés, en appliquant la directive de la commission européenne dite Accis pour « assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés ». L'assiette commune devrait être complétée par une harmonisation des taux de l'IS dans le cadre d'un « serpent fiscal européen » (avec des taux minimum). A défaut d'un accord entre les 28 membres de l'UE, peu probable à court terme, ces mesures pourraient être mises en œuvre dans le cadre d'une coopération renforcée, à l'image de celle décidée entre 11 membres de l'UE pour la taxe sur les transactions financières.

Une seconde décision consisterait à **élargir la lutte contre l'évasion fiscale au-delà des frontières de l'UE**. Il s'agit de l'adoption par l'UE de l'équivalent de la loi Fatca (Foreign Account Tax Compliance Act), votée aux Etats-Unis en 2010. Cette mesure obligerait toutes les institutions financières situées hors de l'UE ouvrant un compte à un citoyen, ou une société à capitaux majoritairement européens, à déclarer ce compte aux administrations fiscales des pays membres de l'UE. Si elle était appliquée conjointement à Fatca, cette mesure porterait un grand coup à l'évasion fiscale.

**Si la levée du secret bancaire a été décidée, c'est en grande partie sous la pression citoyenne. Nous devons intensifier celle-ci. Les élections européennes doivent être l'occasion d'interpeller les candidats sur leurs engagements pour lutter contre ce fléau.**

---

### **Peut-on mettre les banques et la finance au service de la société?**

Compte rendu de la réunion Attac92 à Montrouge, le 9 janvier 2014

Avec **Dominique Plihon**,

Professeur d'économie financière de l'université Paris XIII,

Porte parole d'ATTAC, membre des Economistes Atterrés

La finance domine le monde. La logique de rentabilité modifie le partage de la richesse produite au profit du capital. Ce système est en crise et les banques en sont les principales responsables.

Quelles mesures prendre ?

Pas d'autres solutions que de les réformer en profondeur en commençant par la séparation de leurs activités de banque de détail et de banque d'investissement. Il faut de toute urgence juguler l'évasion fiscale par l'interdiction des paradis fiscaux et taxer les transactions financières pour casser la spéculation.

(Les interventions du public sont en italiques, les propos de Dominique Plihon en caractères droits).

### **La finance domine le monde.**

Sont sous le joug du capitalisme financier les entreprises, en particulier les PME/PMI, mais aussi les ménages (on a vu par exemple aux Etats-Unis nombre de ménages jetés à la rue faute de pouvoir rembourser leurs emprunts, à la suite de la crise des subprimes...), et même les Etats (notés par les agences de notation américaines, et contraints de mener la politique exigée par leurs créanciers).

Les **acteurs** de la domination financière se composent des investisseurs institutionnels (fonds de pension, fonds spéculatifs), des grands groupes bancaires (par exemple BNP Paribas, conglomérat financier), des agences de notation, et des lobbys financiers (qui dominent les autorités politiques, c'est ainsi que M. Peberneau, "parrain" de la finance française, a dicté les termes de la "loi Moscovici").

La domination financière s'exerce essentiellement par la **mobilité internationale du capital** financier, qui lui permet de mettre en concurrence les travailleurs, les Etats et leurs systèmes sociaux et financiers, ainsi que par la **dette**, qu'il s'agisse de la dette (privée) des ménages, ou de la dette (publique) des Etats. Les acteurs de la finance instrumentalisent la dette pour assurer leur domination. Paradoxe: les Etats ont volé au secours des banques qui avaient spéculé, se sont donc endettés, et de ce fait sont entrés en récession. En France, par exemple, la dette publique est passée de 60% du PIB en 2007 à 90 % du PIB aujourd'hui.

Si le capitalisme financier est en crise, c'est qu'il est affaibli par ses **contradictions internes**: les inégalités augmentent, l'instabilité est récurrente, la régulation est insuffisante.

Les chefs d'entreprises comme les particuliers ont besoin d'un minimum de stabilité. Or des études historiques ont montré qu'il y a corrélation entre forte régulation et stabilité. Keynes, qui était un libéral, a montré qu'il fallait réguler. Les idées ultralibérales d'un Friedmann, par exemple, sont

aujourd'hui de plus en plus contestées.

*- ...et il y a la baisse tendancielle du taux de profit, théorisée par Marx, et qu'on a pu observer pendant les "30 Glorieuses"...*

Aujourd'hui, les taux de profit sont très élevés, et pourtant le système est en crise. Il faut distinguer les grands groupes internationalisés, qui font l'essentiel de leurs profits à l'étranger, et dont les profits ont explosé, et les PME/PMI, qui, dans leur grande majorité, ont des marges très faibles (alors que c'est là que se trouvent les emplois et la création de richesses).

### **Comment mettre la finance au service de la société ?**

#### **Tirons les enseignements de l'Histoire.**

Après la crise de 1929, on a assisté aux Etats-Unis au New Deal (où en particulier, en 1933, Roosevelt a imposé la séparation entre banques de dépôt et banques d'investissement), et en France au Front Populaire (la Banque de France a été nationalisée). Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, en France, on a assisté à la reprise en main par l'Etat du système bancaire et financier (en application du programme du Conseil National de la Résistance), et il s'en est ensuivi les "30 Glorieuses". L'Allemagne et le Japon, de même, ont connu un redressement rapide grâce à la régulation du système économique et financier.

Les réformes aujourd'hui mises en œuvre pour faire face à la crise sont beaucoup trop timides, amoindries qu'elles sont par les lobbies.

#### **Il faut désarmer les marchés.**

D'abord, **lutter contre les paradis fiscaux et réglementaires**, qui sont les bases arrière des spéculateurs, les lieux de l'évasion fiscale. Si la France est endettée, le problème est plus du côté des recettes que des dépenses. BNP Paribas a de très nombreuses filiales à l'étranger, dans des paradis fiscaux. La lutte actuelle contre les paradis fiscaux est très insuffisante. On apprend que les Bermudes et Jersey vont passer de la liste « noire » (les vilains qui restent opaques) à la liste "grise" (ceux qui peuvent encore mieux faire); Monaco et le Luxembourg sont considérés comme "blancs", pour ainsi dire « honnêtes » !), uniquement parce qu'ils ont conclu des accords d'échange d'informations, pour une part entre eux ! ... L'Administration américaine a exigé des paradis fiscaux que toutes les activités de leurs ressortissants lui soient déclarées: pourquoi l'Europe ne ferait-elle pas de même? L'opinion évolue, la population est de plus en plus révoltée, y compris au sein des libéraux.

Mettre en œuvre une **taxe sur les transactions financières**. Il y a sur ce point une avancée intéressante de la Commission européenne. Une Directive est en préparation pour taxer les transactions financières et les opérations dérivées. Douze pays au sein de l'UE sont d'accord pour une coopération renforcée ... mais pas la France, qui s'y oppose sans le clamer sur les toits !

**Interdire les produits financiers toxiques** (tels que ceux qui ont été distribués par feu la banque Dexia) qui ont "empoisonné" les collectivités locales, les hôpitaux ...; soumettre les produits financiers à autorisation préalable (de même qu'une autorisation préalable est exigée avant la mise sur le marché d'un médicament).

**Réduire le rôle des agences de notation.** Mme Merkel avait proposé de créer une agence de notation publique, indépendante et européenne.

*-et ne pourrait-on pas se passer d'agence de notation ? -* S'il y a des marchés de capitaux, il faut des acteurs pour évaluer. Supprimer la Bourse, comme le propose Frédéric Lordon, c'est comme supprimer le dernier wagon dans le métro...

#### **Remettre les banques à leur place.**

Séparer les banques de dépôt des banques d'investissement. En cas de spéculation hasardeuse de ces dernières, l'Etat ne garantirait pas leurs pertes, et de ce fait elles tomberaient en faillite.

Réduire la taille des "entités systémiques", ces banques "too big to fail", trop grosses pour qu'on les

laisse faire faillite, car il s'ensuivrait des conséquences désastreuses pour toute l'économie (Dexia a coûté 5 milliards d'euros à la France, et autant à la Belgique...)

Reprendre le contrôle du "shadow banking", ces transactions de gré à gré qui échappent à la régulation des places financières, et à l'impôt, et qui constituent aujourd'hui 70 à 80% des montants des transactions financières).

Conditionner le refinancement accordé par la Banque centrale au financement de secteurs prioritaires de l'économie et de la société.

### **Développer la finance solidaire et non marchande.**

Créer un pôle bancaire et financier public, à l'échelle européenne, seul capable de réaliser des investissements de long terme (par exemple développer le ferroutage).

Créer des banques coopératives (ce que n'est plus le Crédit agricole); des organismes de finance solidaire (microcrédits, CIGALES, aides à la réinsertion, ...).

Gouverner les banques autrement, notamment en changeant les instances de direction (un conseil d'administration composé à parts égales des actionnaires, des salariés, des usagers, et de représentants des collectivités territoriales).

*-Mais alors, ce ne sont plus des banques privées ?*

-On peut distinguer la propriété du capital et le pouvoir de décision. Il est préférable de parler de contrôle social sur les banques, plutôt que de pouvoir public. La nationalisation, on l'a vu, n'est pas un gage de démocratisation, quand l'Etat se trouve entre les mains des libéraux...

Et puis il y a la dimension internationale, FMI, BCE, Banque mondiale...

Comment faire en sorte que les choses bougent ?

### **Discussion**

*-Il faut sortir du capitalisme.*

-Les financiers n'ont qu'une vue à court terme. On est passé d'un capitalisme industriel à un capitalisme financier, qui est maintenant en crise. Il faut changer de système. Quelles mesures peut-on prendre dès maintenant ?

*-On n'obtiendra pas les mesures proposées par les gouvernements en place, sans luttes sociales. Le réformisme n'a rien prouvé. La Révolution non plus...*

*-Je suis intéressé par la notion de pôle public. Faut-il laisser au public le long terme ? Je pense qu'il faut aussi mobiliser le capital privé sur le long terme. Il faut agir à la fois sur la propriété sociale, la gouvernance, les critères de gestion (par exemple, aujourd'hui, dans les collectivités locales, les critères de gestion sont les mêmes que dans le secteur privé).*

-Un des acteurs majeurs des "30 Glorieuses" a été la Caisse des Dépôts. L'épargne populaire (le livret A) alimentait la Caisse des Dépôts. En invoquant la distorsion de concurrence devant la Commission européenne, les banques ont obtenu de collecter le livret A. Maintenant, seule une partie des livrets A va à la Caisse des Dépôts, qui finance les HLM et les collectivités locales. Le système actuel manque de transparence. On voudrait que les banques rendent des comptes. On ne sait pas l'usage qui est fait de l'argent.

Aujourd'hui, l'Etat est néolibéral. Les gens sont de plus en plus découragés. L'abstention progresse. C'est très dangereux.

*-Née en 1975, je n'ai connu que la crise. J'ai du mal à me motiver pour aller voter.*

*-Il faut aller voter. Mais les dirigeants ne mettent pas en œuvre leurs promesses. Il faut des luttes sociales.*

*Les mesures proposées ici seraient un programme de transition.*

-Les mesures proposées peuvent déstabiliser l'adversaire. Il faut annuler la dette, au moins en partie.

*-Le gouvernement contrôle beaucoup de choses, 56 % du PIB. Alors, la politique mise en œuvre, ce n'est pas du libéralisme.*

-Nous sommes dans un système autoritaire et fort, au service du capital, d'une minorité qui contrôle. Les Etats-Unis dépensent plus que nous pour la santé, avec de moins bons résultats. Les prélèvements opérés par l'Etat (les 56 % de PIB) est largement redistribué (santé, retraites, ...). Les vrais prélèvements, hors du cadre des organismes paritaires, sont de l'ordre de 25 % environ.

- *Le clivage droite-gauche ne veut plus rien dire.*

- *En France, on ne fait plus assez attention à l'efficacité des dépenses publiques.*

- *La séparation entre banque de dépôts et banques d'investissements, cela n'est pas suffisant.*

*Un banquier, c'est un grossiste en pognon (réactions : -non, il ne l'achète pas, il le crée). Cela n'a pas de sens qu'une banque soit découpée en actions. Je suis favorable à ce qu'on supprime la Bourse.*

-Tu mélanges deux choses: l'achat d'actions et le financement par la banque. Contrairement à Frédéric Lordon, je pense qu'il faut des banques, elles sont utiles, mais elles doivent être gouvernées autrement.

- *Quel levier pour réorienter l'économie vers les besoins?*

- *N'est-ce pas intéressant pour les intérêts privés de disposer d'un Etat autoritaire qui collecte les impôts? La Sécurité sociale, c'est très intéressant pour les labos pharmaceutiques, qui sans elle, auraient plus de mal à écouler leurs produits. La Sécurité sociale a été dévoyée...*

## **Stop TAFTA ! Stop au projet de partenariat transatlantique !**

*extrait de « Toujours d'ATTAC », du groupe local Bagneux*

*A l'été 2013 ont débuté des négociations secrètes entre la Commission Européenne et les Etats-Unis sur un accord de libre-échange : la TAFTA, pour Transatlantic Free Trade Agreement (aussi appelé PTCI). Ce projet, négocié avec et pour les multinationales, est une menace extrêmement grave pour nos droits sociaux, écologiques et démocratiques, car il donnerait aux grands groupes privés des droits extravagants pour exploiter les peuples et la nature.*

### **Quelles conséquences pour nous, élus locaux et habitants des territoires ?**

**Opacité.** Nous sommes et demeurerons dans la désinformation la plus totale. Pour l'heure, le mandat de la Commission européenne n'a pu être connu que grâce à une fuite. Il est impossible à l'heure actuelle de connaître les positions tant du côté européen que du côté américain, au fur et à mesure des négociations et selon les sujets. Sans forte réaction de l'ensemble des citoyens et des élus, l'opacité des négociations restera la règle.

**Un véritable rapt du pouvoir des collectivités locales.** Les négociations du PTCI risquent notamment de conduire à l'ouverture des marchés publics en Europe. Ces lobbies s'en prennent à tout programme visant la relocalisation des activités. Les collectivités locales pourraient être définitivement contraintes de lancer des appels d'offre ouverts aux multinationales. Là où des luttes ont permis une remunicipalisation de l'eau, pourront-elles conserver ce statut ? Des règles strictes (fin des aides publiques) ne leur permettraient plus de favoriser les entreprises, emplois et produits locaux (et donc le développement local), ni d'adopter des normes environnementales ou sociales élevées.

**Dans nos assiettes, des aliments normés et sans étiquetage.** Selon une étude réalisée par le Parlement européen, il existe des risques importants d'affaiblissement des procédures d'autorisation des OGM importés en Europe, menaçant d'élargir considérablement la liste des variétés autorisées à l'importation -une cinquantaine actuellement-. Enfin, les lobbys industriels comptent affaiblir l'obligation européenne d'étiqueter tout produit, en particulier les non OGM. Comment vérifier ce qui arrivera dans l'assiette de nos enfants dans les cantines ? Comment une collectivité pourra -t-elle se fournir ailleurs qu'auprès de la transnationale qui aura remporté le marché (en verrouillant tout retour en arrière) ?

**Et quid du gaz de schiste ?** Par la remise en cause des protections et des régulations écologiques, la loi

Jacob qui interdit la fracturation hydraulique en France risquerait fort d'être annulée. De plus, un mécanisme dit « investisseur/Etat » prévu dans le mandat de négociation permettrait aux transnationales de porter plainte contre un Etat ou une collectivité territoriale devant une juridiction composée de 3 juristes de cabinets d'avocats d'affaires, acquis à cette vision du monde et contraints de toute façon par le texte du traité, dès lors qu'une loi ou qu'une réglementation fera entrave au commerce et à l'investissement. Dans d'autres accords de libre-échange portant des mécanismes de ce type, des amendes colossales ont fait plier les gouvernements. Il n'y aura plus aucune mobilisation, aucun recours juridique possible pour empêcher Schuepbach ou un autre de venir forer sur nos territoires pour y chercher du gaz de schiste.

-----  
**Petit lexique de la langue de bois automatique des médias et du pouvoir**  
*ATTAC Bagneux*

*Groupe local*

**d'après ACRIMED**

**Experts :** la douzaine d'abonnés aux plateaux médiatiques venant invariablement expliquer aux braves gens (des grands enfants incapables de comprendre par eux-mêmes) que le gouvernement prend les seules mesures possibles. Les « Economistes atterrés », les animateurs d'Attac, les journalistes indépendants de l'argent sont rarement invités comme « experts ».

**Crise :** état permanent, force quasi-surnaturelle, prétexte à demander au peuple (mais pas aux financiers) toujours plus de sacrifices.

**Idéologies :** idées contestant l'ordre dominant. « Fin des idéologies » : il ne reste que MES idées.

**Réforme :** quand le gouvernement impose UNE réforme, cela s'appelle La réforme, la seule, la vraie. S'y opposer quand elle ne favorise que les revenus du capital et qu'elle dissout l'Etat social, c'est « se crispier sur la défense de droits acquis », et être un « front du refus » dont les propositions pour une autre réforme sont censurées.

**Restucturation :** ou encore « réforme structurelle », faite le plus souvent de coupes dans les dépenses publiques, licenciements, remise en cause des protections sociales.

**Corporatisme :** maladie des salariés qui défendent leurs droits. Les financiers qui défendent leurs profits ne sont pas « corporatistes » mais « responsables » .

-----  
**Connaissez-vous Cuba ?**

*Pierre Colas*

Huit jours sur place sans parler l'espagnol, voilà ma seule expérience du sujet et malgré tout j'ai l'impression que cela vaut d'être partagé.

A peine sortie de l'époque « Fidel », la Havane se ravale à grande vitesse et c'est spectaculaire par la restauration des superbes bâtiments de style espagnol qui forment le front de mer et la partie ancienne de la ville. Avec une température idéale et sans moustiques cela constitue un attrait touristique certain.

Ce qui m'a marqué et dont j'ai plaisir à parler, c'est l'équilibre humain qui est partout palpable. Les Cubains sont pauvres mais instruits, en bonne santé et sensiblement égaux. De ce point de vue ils préfigurent ce que nous pourrions être en abandonnant notre fuite en avant du toujours plus! Et, malheureusement le tourisme en distribuant des pourboires fait qu'un guide est plus payé qu'un ingénieur, un médecin ou un professeur.

Les causes de la pauvreté sont partout visibles. Mécanisation des campagnes inexistante et vétuste, taxis équipés de voitures américaines des années 60, prouvent que le blocus américain a été d'une efficacité redoutable. La politique d'ouverture de Raul Castro commence à porter ses fruits et quelques voitures Renault et Peugeot en sont la preuve, tout comme la restauration des anciens bâtiments.

Sans le blocus qui paralyse toute évolution n'y a-t-il pas place pour une société égalitaire et non suicidaire comme la nôtre ???

Le musée Che Guevara, qui fait partie du circuit standard, fait découvrir l'histoire du pays et de ses relations avec les U.S. Chaque point mériterait d'être vérifié, mais l'histoire du cuirassé Maine en rade

de la Havane dont l'explosion entraîne la guerre des U.S contre l'Espagne et la prise de possession de l'île, rappelle curieusement d'autres entrées en guerre des U.S.

La convivialité est partout. A peine arrêté à l'ombre avec ma petite fille de 10 ans, une femme qui était assise à côté a voulu la prendre sur ses genoux, a admiré ses yeux bleus, et a fini par lui offrir un collier en graines.

En conclusion voilà un voyage touristique et...instructif.

---

## Agenda

- 6 avril**            **Montrouge**            **Grand Marché Transatlantique UE-USA,**  
Victoire des multinationales, défaite des Peuples,  
avec *Raoul-Marc Jennar*, politologue, militant écosocialiste et internationaliste, membre  
du Conseil scientifique d'Attac.  
A **19 H 30**, Maison des associations, 105, avenue Aristide Briand, entrée libre
- L'ultime étape dans la destruction finale du modèle de société européen est sur le point d'être franchie. Avec le soutien de tous les gouvernements de l'Union européenne, une grande négociation est menée depuis le 8 juillet par la Commission européenne avec les USA. Le mandat de négociation, soutenu par le gouvernement PS-EELV, est clair : il s'agit de confier la définition des règles au secteur privé en lui donnant la capacité de remettre en cause nos législations et réglementations dans tous les domaines où les firmes privées considéreront que ces normes constituent une entrave à leurs profits : normes salariales, sociales, sanitaires, alimentaires, environnementales, ...
- 16 avril**            **Montrouge**            **Hommage à Victor Basch,**  
Organisé par la section locale de la Ligue des droits de l'Homme  
à 18 h30, à l'angle des rues Carvès et Basch
- Il y a 70 ans, Victor Basch est assassiné, du fait de ses engagements et de ses origines juives, avec son épouse Ilona, le 10 janvier 1944 près de Lyon par la milice française et la Gestapo. C'est à Rennes, à l'occasion de l'affaire Dreyfus, que débute l'engagement politique de Victor Basch. Ce combat le conduit à faire partie dès juin 1898 des premiers adhérents de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen dont il assurera la présidence de 1926 jusqu'à sa mort. L'engagement militant de Victor Basch l'amène à être également un acteur important du Front populaire. C'est ainsi qu'il préside à Montrouge, le 14 juillet 1935, au vélodrome Buffalo, les "Assises de la paix et de la liberté", événement fondateur du Front populaire et de ses avancées sociales. C'est la raison pour laquelle la section locale de la Ligue des droits de l'Homme dévoilera une plaque rappelant cet événement, le mercredi 16 avril 2014 à 18h30, à l'angle des rues Carves et Basch à Montrouge.

## Courrier des lecteurs

**M.M. :** j'aime bien Angle d'ATTAC qui propose souvent des articles pertinents, même si je ne suis pas d'accord avec tout.

---

## Organisation d'ATTAC 92

**Siège social:** chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)

Président d'ATTAC 92 : Jean-Louis Michniak [president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org)

Secrétaire : Eric Colas [secretaire.attac92@attac.org](mailto:secretaire.attac92@attac.org)

Secrétaire adjointe : Sophie Maloberti

Trésorier : Hubert Guérinet

Trésorière-adjointe : Rosette Kebedjian

Fichier : Nicolas Lasman

Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru

### Groupes de proximité :

**Bagneux :** Daniel Monteux

**Asnières :** Guy Rodary **Clamart :** Thérèse Villame, Jean-Marie Malo

**Antony :** Florence Lauzier, Hubert Nadin, Agnes Gandon, Annette Carayon, François Tonnerieux

**Colombes :** Bernard Kervella, Adda Bekkouche **Genevilliers :** Nelly Viennot

**Clichy :** Jean Quebre, Marthe Chabrol **GP Mont Valérien / Nanterre :** Cyril Pocréaux

**Courbevoie :** Annie Reynaud

**Montrouge :** Jean-Paul Allétru; Françoise Leclercq, Jean-Jacques Langlois

**Site internet:** <http://www.local.attac.org/attac92> ([web.attac92@attac.org](mailto:web.attac92@attac.org))

flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend> TimeLine des actions : <http://local.attac.org/attac92clamart/spip.php?article518>

Angle d'ATTAC 92, le bulletin de ATTAC 92. Les bulletins à partir du numéro 36 sont regroupés dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>. Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique178> CMM - Citoyen du Monde à Montrouge Vous trouverez dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>, les articles des récents numéros de Citoyen du Monde à Montrouge à partir du numéro 90. Les archives de 1 à 89 (il manque quelques numéros entre 1 et 7) sont regroupées ici : (...) > <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>

Et il y a de nombreuses notes de lecture à lire sur <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2173>

## Bulletin d'adhésion 2014

**NOM (en capitales) :** ..... **PRENOM :** ..... **Homme / Femme (rayer la mention inutile)**

**Date de naissance :** ..... **Profession :** .....

**Adresse :** ..... **Code postal :** ..... **Ville :** ..... **Pays :** ..... **Téléphone fixe**

..... **Mobile :** .....

**Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :** .....

**J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2014 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :**

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres :      date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60  
Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

**Angle d'ATTAC**, ATTAC92, chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart Resp. de la publication : Jean-Louis Michniak ([attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org))